



Immo Conseil Plus

« Partenaire de vos projets immobiliers »

SAS au capital de 30.000 € -
Carte pro N° CPI 6701 2016 000 002 938
Siret : 814 887 832 000 16 – APE : 6831Z

Siège social :

25 C rue de la Sablière
67590 Schweighouse s / Moder

www.ic-plus.fr

BAREME TTC HONORAIRES TRANSACTIONS

Honoraires non cumulatifs par tranche de prix de vente à la charge exclusive de l'acquéreur sauf convention contraire stipulée sur le mandat

PRIX DE VENTE NET	TAUX DE REMUNERATION
< à 100 000 €	10 % (avec un minimum de 7 000 €)
100 001 € à 150 000 €	9 % (avec un minimum de 10 000 €)
150 001 € à 200 000 €	8 % (avec un minimum de 13 000 €)
200 001 € à 300 000 €	7 % (avec un minimum de 15.000 €)
300 001 € à 500 000 €	6 % (avec un minimum de 20 000 €)
500 001 € à 1 000 000 €	5 % (avec un minimum de 30 000 €)
> 1000 001 €	4 % (avec un minimum de 50 000 €)

BAREME TTC HONORAIRES LOCATIONS

Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 Juillet 1989) :

- Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail, état des lieux : 13 € T.T.C./m² à la charge du bailleur et du locataire pour les zones tendues et 11 € T.T.C./m² pour les zones non tendues.

Le montant T.T.C. imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur conformément à la loi.

Honoraires de locations avec un minimum forfaitaire de € 150,- T.T.C. à la charge du locataire pour un garage/parking seul.

Tous nos prix sont exprimés HAI (Honoraires d'Agences Inclus)

Le Président : **M. DURNA – 06 84 12 74 03**

BAREME APPLICABLE A COMPTER DU 01/04/2017 – A L'EXCLUSION DU NEUF (VEFA), COMMERCES, IMMOBILIER D'ENTREPRISE et FONCIER dont les honoraires sont libres